

Centre d'Education Routière du Sud-Est

Le Lyautey - Bât 6 - 2, Rue Justin Montolivo - 06000 NICE

Tél : 04-93-92-03-91 Fax : 09-72-43-33-43

LIVRET D'ACCUEIL A l'usage des stagiaires



Livret d'accueil de :

Nom

Prénom

Centre d'Education Routière du Sud-Est

Le Lyautey - Bât 6 - 2, Rue Justin Montolivo - 06000 NICE

Tél : 04-93-92-03-91 Fax : 09-72-43-33-43

Le CER DU SUD EST a été créé le 1^{er} juillet 1981.

D'abord spécialisé dans la formation des moniteurs de la conduite, aujourd'hui son activité principale est la réalisation de stages de sensibilisation à la sécurité routière.

Ces stages sont réalisés dans nos locaux, 2, rue Justin Montolivo 06000 NICE.

Chaque année, plus de 1 000 stagiaires sont sensibilisés à la sécurité routière.



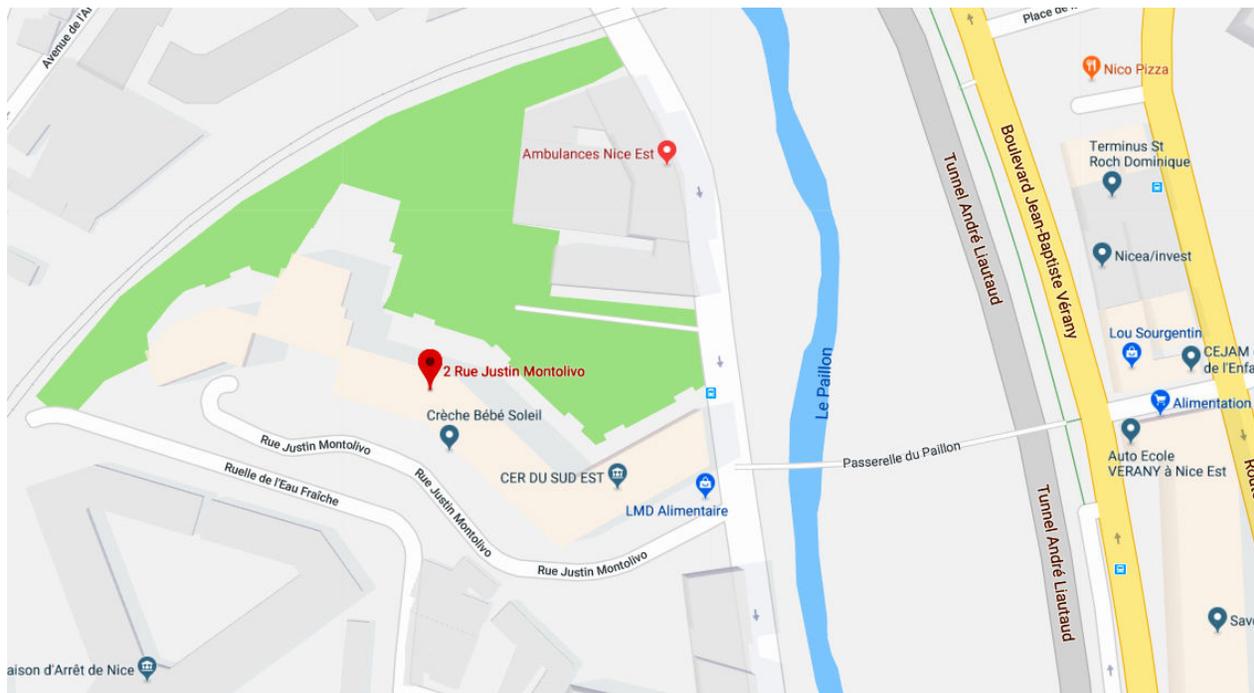
Les formateurs de CERSE Nice et la salle de formation

Centre d'Éducation Routière du Sud-Est

Le Lyautey - Bât 6 - 2, Rue Justin Montolivo - 06000 NICE

Tél : 04-93-92-03-91 Fax : 09-72-43-33-43

Notre établissement est agréé par la Préfecture des Alpes-Maritimes sur le numéro d'agrément préfectoral R 13 006 00050.



Horaires du stage :

Matin 8h00 – 12h30 - Après-midi : 13h45 – 17h00.

Une pause de 10 minutes est prévue au milieu de chaque demie journée.

Pour les repas de midi, des restaurants sont situés à proximité immédiate du centre :

Snack LE VENIQUI 34 bis, boulevard Jean-Baptiste Verany 06300 NICE

Pizzeria O'PALIO 1, rue du Maréchal Vauban 06300 NICE

La Cantine du Coin 9, avenue Maréchal Lyautey 06000 NICE

La convention de stage est conclue préalablement à l'entrée dans l'entreprise et est au préalable à l'accueil en formation.

Différentes catégories de stagiaires sont accueillies dans notre établissement :

- Cas N°1 : stage volontaire,
- Cas N°2 : stage obligatoire pour les jeunes conducteurs,
- Cas N°3 : alternative aux poursuites et composition pénale (pas de récupération de points),
- Cas N°4 : condamnation judiciaire (pas de récupération de points).

Centre d'Education Routière du Sud-Est

Le Lyautey - Bât 6 - 2, Rue Justin Montolivo - 06000 NICE

Tél : 04-93-92-03-91 Fax : 09-72-43-33-43

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

Avant chaque stage, tout stagiaire atteste en avoir pris connaissance lors de l'émargement de la feuille de présence.

Le règlement rappelle les principales mesures applicables en matière d'hygiène et de sécurité dans la salle où se déroule la formation et fixe les règles applicables en matière de discipline, notamment en cas de non-respect des horaires ou de comportement incompatible avec le bon déroulement du stage.

Il est interdit de fumer dans les salles de cours. La consommation d'alcool est également interdite dans les locaux de formation.

La consommation de nourriture n'est pas acceptée dans les locaux. Les stagiaires sont tenus de se conformer aux consignes particulières de sécurité de l'établissement où se trouve la salle de cours, notamment l'usage des sorties de secours et extincteurs.

Le Responsable de la formation s'assure, préalablement à l'ouverture du stage, de l'identité des stagiaires (présentation d'une pièce d'identité) ; fait émarger, par chaque participant, une feuille de présence, se réserve le droit d'exclure un(e) stagiaire si cette personne se trouve en état d'ébriété ou de malpropreté susceptible de gêner le déroulement du stage.

Les stagiaires s'engagent à respecter le matériel mis à leur disposition, respecter les horaires, participer activement aux travaux qui leur sont demandés et ne pas adopter une attitude qui gênerait le déroulement du stage (lecture, travail personnel, baladeur,...), ne pas utiliser un téléphone portable, ne pas tenir des propos injurieux ou racistes tant envers les collègues de stage qu'envers l'équipe d'animation.

Le paiement du stage n'entraîne pas un acquit de droit pour la délivrance de l'attestation de stage. Les sanctions suivantes sont prévues par le présent règlement : dans le cas d'un retard non justifié d'une durée supérieure à 15 minutes, le stagiaire ne peut participer au stage en cours : lorsqu'un(e) stagiaire ne respecte pas le présent règlement, il peut y avoir de la part du responsable de la formation avertissement, exclusion sur le champ (cas d'un stagiaire en récupération de points) ou après en avoir référé à l'autorité compétente (cas d'une formation dispensée en entreprise ou en partenariat avec la justice).

Dans le cas ci-dessus de refus de participation ou d'exclusion, l'intéressé ne peut prétendre au remboursement de la somme versée en règlement de la formation, ni à une indemnité. Toute personne inscrite à un stage organisé par le Centre d'Education Routière du Sud Est accepte sans réserve le présent règlement intérieur.

CAS D'EXCLUSION

- Désintéressement visible pour la formation dispensée.
- Usage du Smartphone ou portable.
- Comportement faisant manifestement apparaître la consommation de produits psychoactifs.
- Non respect des horaires.

Centre d'Education Routière du Sud-Est

Le Lyautey - Bât 6 - 2, Rue Justin Montolivo - 06000 NICE

Tél : 04-93-92-03-91 Fax : 09-72-43-33-43

Le stationnement des 2 roues est interdit sur le trottoir devant le centre. Des emplacements sont prévus à l'intérieur de la copropriété sur la droite après la barrière d'entrée.

Si vous êtes venu en voiture, veuillez ne pas stationner en double file et laissez libre l'accès aux parkings.

Il est interdit de fumer dans l'établissement, un cendrier est prévu à l'extérieur.

Nous vous remercions par avance de ne pas jeter vos mégots à terre.

Eteignez votre téléphone portable (mode hors ligne).

Indiquez votre prénom sur le chevalet à l'aide d'un feutre à votre disposition sur les tables.

Les toilettes sont situées à côté du bureau accueil.

Des boissons vous sont offertes durant les pauses, elles ne doivent pas être consommées dans la salle de cours.

Des bouteilles et verres d'eau sont à votre disposition au bureau d'accueil.

La feuille de présence est un document officiel destiné à être remis aux services de la préfecture.

Elle doit être signée au début de chaque demie journée.

Comportement à tenir en cas d'incendie ou accident :

Le centre est évacué sous la direction des formateurs qui vous ont indiqué les issues de secours à votre arrivée.

Nous vous remercions pour votre exactitude et nous vous souhaitons un bon stage.